

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SUR LE DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC DE VOIRIES PUBLIQUES AU SEIN DU CENTRE EUROPEEN DE FRET

→ Par arrêté du 28 septembre 2023, le Président de la Communauté a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au déclassement du domaine public des parcelles BK 44p, BK 47 et BK 49

→ Cette enquête publique unique se déroulera sur 15 jours consécutifs :

Du lundi 23 octobre 2023 à 9h au lundi 6 novembre 2023 inclus jusqu'à 17h00.

Il est procédé à une enquête publique relative au projet de déclassement du domaine public des parcelles situées à Mouguerre, CEF, cadastrées section BK 44p, BK 47 et BK 49, afin de les incorporer dans le domaine privé communautaire en vue de leur aliénation future.

→ Monsieur Bernard Tourret, Expert en urbanisme en retraite, a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur.

→ **Le dossier d'enquête publique, composé des pièces et éléments requis, pourra être consulté pendant toute la durée de l'enquête :**

- Le dossier *papier* sera déposé en Mairie de Mouguerre, 582 chemin de la Croix de Mouguerre, 64990 Mouguerre), pour y être consulté, aux horaires habituels d'ouverture des bureaux (9h00-12h00, 13h30-17h00)
- Le *dossier dématérialisé* sera consultable sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, www.communaute-paysbasque.fr/.

→ **Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations et propositions, ou les adresser au Commissaire-enquêteur :**

- **Sur le registre d'enquête ouvert à cet effet aux horaires d'ouverture au public de la Mairie de Mouguerre**
- **Par courriel à l'adresse : foncier@communaute-paysbasque.fr**
- **Par courrier à l'adresse suivante :
Communauté d'Agglomération Pays Basque, à l'attention de Mr Bernard TOURRET, commissaire enquêteur, 15 avenue Foch, CS 88507 64185 Bayonne**

→ **Le Commissaire-Enquêteur se tiendra à la disposition du public (permanences) en Mairie de Mouguerre, 582 chemin de la Croix de Mouguerre), les :**

- **Lundi 23 octobre 2023 de 9h00 à 12h00**
- **Lundi 6 novembre 2023 de 9h00 à 12h00**

→ **A l'issue de l'enquête publique,**

- le rapport et les conclusions motivées du Commissaire-Enquêteur pourront être consultés à la Mairie de Mouguerre (582 chemin de la Croix de Mouguerre) et à la Communauté d'Agglomération Pays Basque (15 avenue Foch, Bayonne) aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux pendant une durée d'un an ainsi que sur le site internet de la Communauté www.communaute-paysbasque.fr.

Le Président